



La statue Dumas



Concert - Culture Wave



Le service des sports





Jeudi 11 janvier, le maire, Franck Briffaut recevait la population, les associations, les professionnels et les personnalités afin de leur présenter ses voeux.

Son discours a débuté par des remerciements envers la Sous-préfecture, les élus, les agents et la CCRV pour leur aide tout au long de l'année.

Il a ensuite évoqué quelques projets réussis comme l'ouverture de la Cité, le nouveau centre de secours et le succès des festivités de fin d'année : le marché de Noël et la patinoire de Noël. Une mention particulière a également été adressée au Conseil municipal des jeunes pour son investissement et son dynamisme...



«Certains projets ne sont pas conduits par nous, mais impacteront fortement le quotidien des Cotteréziens lorsqu'ils seront mis en œuvre.

Il s'agit notamment du demi-échangeur nord de Villers-Cotterêts, sur la RN 2 dont la réalisation est retenue dans le cadre du contrat de plan Etat Région.

La réalisation du viaduc de Vauciennes est également évoquée, mais permettez-moi de rester prudent quant à ce projet mainte fois annoncé et qui serait estimé à environ 60 millions d'euros.

Pour ce qui incombe plus directement à la ville, nous allons poursuivre la rénovation des rues du centre-ville, avec la rue du Pleu en 2024 et la rue du Général Mangin dans la foulée.

Côté rénovations lourdes, nous voulons entamer deux gros chantiers.

Le premier est celui de l'église avec la remise en état du clocher, de la toiture, des façades et des menuiseries mais aussi les travaux nécessaires à la réactivation des cloches que nous chercherons à remettre en service dès que possible.

La deuxième grosse rénovation concernera le complexe sportif Jacques Gatineau dont les travaux doivent débuter en octobre 2024.

Ceux-ci comprennent le remplacement de la toiture, la reprise de toute l'isolation, la mise en accessibilité, le réaménagement intérieur, la démolition du petit gymnase, la construction d'une nouvelle cellule, le remplacement de la chaudière, des revêtements de sol et la réalisation de travaux de mise en conformité... Cette opération nécessitera environ 11 mois de travaux pour un montant de 3 360 000 €.

Durant cette période, nous allons devoir proposer des solutions alternatives aux associations sportives ainsi qu'à certaines écoles afin de ne pas mettre en péril leurs activités.

Cette année sera aussi celle de la démolition de l'ancien SDIS et de l'ancien local scout de la rue du 18 juillet, ce qui nous permettra de récupérer des emprises pour du stationnement.

Puisque l'on parle de démolition, il y aura également celles venant en préalable à l'opération Hauterive, située juste devant le petit Leclerc.

Nous avons aussi prévu le remplacement de la clôture séparant le stade Germain Thibaut de la piscine.

Je n'omettrais pas de signaler le début de réalisation de trois opérations immobilières privées :

- Rue Pasteur (Nexity)
- Rue Nino Masciti (Premium)
- angle rues Demoustier/Rémi Baraquin (SCCV Villers-Demoustier)

Certaines autres opérations ville sont pratiquement prêtes à être engagées pour peu que les contentieux qui les entravent soient réglés ; il s'agit notamment de la rénovation du cinéma et de celle du sol du gymnase de la Croisette.

Nous espérons également pouvoir engager le plus rapidement possible un audit énergétique complet sur l'ensemble de nos bâtiments scolaires en préalable aux travaux d'isolation à réaliser afin de minimiser nos dépenses d'énergie.

En dehors de ces opérations d'investissement, d'autres évènements ne manqueront pas de retenir toute notre attention.

En effet, en plus des animations et des programmations culturelles habituelles, nous allons participer à animer le passage de la Flamme olympique dont j'ai déjà parlé tout à l'heure.

En effet le 17 juillet, notre ville va connaître une belle émulation avec le passage de la Flamme.

Le parcours qui reliera le musée Alexandre Dumas au Parc du Château via La Cité internationale de la langue française, est pratiquement défini et nos services s'affairent à préparer des animations.

Les écoles se sont également emparées du projet en mettant en place de nombreuses activités en lien avec les Jeux olympiques.

Le service des sports et le service enfance/jeunesse proposent régulièrement de pratiquer ou découvrir des disciplines olympiques.

Nos jeunes athlètes cotteréziens seront prêts! Des animations vous seront proposées et nous espérons vous retrouver nombreux à ces occasions.

Sachez que nous avons déjà eu une première réunion avec les associations qui se-















Voeux 2024





ront au centre du dispositif, et que la Communauté de communes, elle aussi partie prenante, a engagé une chargée de coordination qui a déjà commencé à travailler.

Autre moment important pour notre ville même si nous en sommes encore loin, ce sera le sommet de la Francophonie, qui se tiendra fin 2024 à la Cité internationale de la langue française.

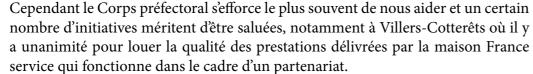
Ce sera pour nous l'occasion de démontrer une fois de plus notre capacité à participer à de grands événements.

Bien souvent, on n'apprécie le service public que lorsqu'il vient à manquer...



C'est particulièrement le cas ces dernières années qui se sont caractérisées par un désengagement progressif des services de l'Etat.

Ce dernier transfère trop fréquemment aux collectivités locales des charges supplémentaires tout en ne cessant de réduire l'autonomie fiscale de ces mêmes collectivités.

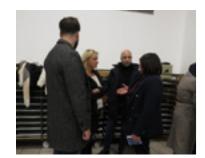




Concernant les services de la ville, l'expertise, le professionnalisme et le sens du service public des agents de notre collectivité, sont essentiels pour notre vie quotidienne.

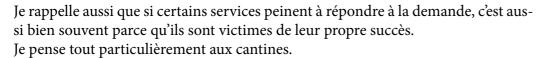
Sans ces femmes et ces hommes, il n'y aurait pas grand-chose...

Une crèche, un service enfance, un service jeunesse, des accueils périscolaires, la livraison de repas à domicile, un service des sports, des activités pour les seniors, une saison culturelle, des lieux de rencontres et d'activités, l'entretien des espaces et bâtiments publics, une gendarmerie et une police municipale, un centre de secours... ici ça semble normal.



Mais ces services ne sont en rien obligatoires et ceux qui déménagent dans d'autres communes s'en aperçoivent parfois très vite.

Un service public de proximité dépendra toujours du souhait des habitants, de la force des élus et des professionnels qui les accompagnent, mais aussi de la capacité des contribuables à les financer.





Pour diriger et gérer une ville comme Villers-Cotterêts, il faut de l'enthousiasme. Celui-ci ne vaut que s'il est partagé et accompagné afin de permettre d'aller plus loin.

Comme partout, il y a toujours un certain nombre de grincheux qui n'ont rien d'autre à faire que d'éructer sur les réseaux sociaux, qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas et qui s'érigent en impénitents donneurs de leçons.

Mais ceux-là, on ne les voit jamais nulle part, ils ne participent jamais à rien et je

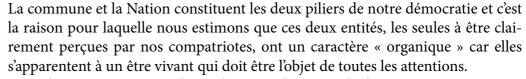


ne parle pas de leur maitrise de la langue française....

Pour notre part nous nous consacrons à répondre à l'immense majorité de nos concitoyens qui sont en demande d'information, d'explication et de dialogue et qui nous permettent ainsi d'avancer.

Vous qui êtes là ce soir, vous vous inscrivez parfaitement dans cette démarche.

Pour nous, il est vital que vous puissiez nous faire partager l'expérience que vous avez acquise en tant que salariés, entrepreneurs, commerçants, artisans, enseignants, représentants des forces de l'ordre et de secours, agents de l'Etat et des collectivités territoriales, bénévoles d'associations, élus, et surtout citoyennes et citoyens.



Rappelons au passage que depuis le temps des Grecs, la démocratie est avant tout l'affaire de la cité.

C'est la raison pour laquelle, dans le respect du principe de subsidiarité, les communes doivent pouvoir garder un minimum de compétence, d'autonomie et de maîtrise fiscale afin qu'elles puissent continuer d'assumer leurs responsabilités et répondre à nos concitoyens, qui, quoi qu'il arrive et qu'on le veuille ou non, continueront de s'adresser à leur maire.

Les autres échelons de collectivité remplissent des missions de service public indispensables et en termes d'efficacité, il peut être tout à fait pertinent de leur transférer un certain nombre de compétences, mais elles sont avant tout des collectivités de gestion et d'optimisation des moyens.

Elles n'ont pas le caractère organique de la commune et de la Nation.

Dans un monde de plus en plus complexe où l'information circule plus vite et dans lequel nos élites peinent à comprendre et à intégrer les évolutions, il est plus nécessaire que jamais de garder le contact avec le terrain et les préoccupations réelles de nos concitoyens et des forces vives de nos territoires.

Merci à vous. Je vous souhaite de nouveau une belle et heureuse année 2024»

Franck Briffaut Maire des Villers-Cotterêts











Vivre à Villers-Cotterêts

Etat Civil

Les déchets, ça ne se partage pas!

Les dépôts illégaux de déchets impactent tout le monde. Et depuis quelques mois, notre ville fait face à de nombreux dépôts sauvages. Ils ont des impacts multiples et directs tant sur la qualité de vie des Cotteréziens quand cela concerne la ville, que sur l'environnement public (pollution sols, air, cours d'eau, nappes phréatiques...).

De plus, les coûts d'enlèvement ou de confinement des déchets sont importants pour ceux qui subissent les dépôts illégaux de déchets notamment nos services municipaux.

Pour agir à la racine sur les dépôts illégaux de déchets par les particuliers ou les entreprises, Monsieur le maire a décidé d'utiliser son droit de police et autorise l'ouverture des sacs par la police municipale en sa présence ou celle d'un adjoint afin d'effectuer des recherches d'identités, les contrevenants peuvent également être identifiés via les caméras de la ville.

Oui, il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même qu'il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la Communauté de communes de Retz-en-Valois (jour, horaires, tri). Il en est de même pour les bouteilles et les collectes de vêtements, ils doivent être déposés dans les conteneurs. Dans les deux cas, ne pas respecter la réglementation peut entraîner une amende.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire de 135€. Si vous payez après le délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

Le Maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, il les utilisera à chaque fois que cela sera nécessaire.

Les modalités de taxation par la Communauté de Communes Retz-en-Valois ont changé, nous vous invitons à bien vous renseigner pour ne pas avoir de mauvaises surprises!

CCRV - Service des déchets: 03 23 55 99 00



Eclairage public

Au début de l'année 2023, Villers-Cotterêts comme bon nombre de communes avait dû trouver des solutions pour ne pas subir trop violemment la hausse du prix de l'électricité.

Après quelques modifications techniques, le conseil municipal avait acté le fait de ne plus éclairer les rues au-delà de 23h00. Seules quelques rues, pour des raisons techniques ou de sécurité restaient allumées.

La décision n'a pas été simple à prendre et les Cotteréziens étaient partagés entre l'envie d'un effort collectif et la crainte de voir l'augmentation des délits.

Au bout d'une année, le bilan est plutôt favorable : les délits n'ont pas augmenté et l'économie réalisée par cette mesure s'élève à 80 000€.

La commune poursuit ses efforts pour mieux isoler les bâtiments. En ces temps de restrictions budgétaires, il est important que la commune montre l'exemple.

Déjections canines : attention!

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Au-delà de la loi, il est fort désagréable de trouver sur sa route des déjections canines. Nous en appelons à votre civisme! Distribution gratuite de sac à l'accueil de la mairie.



Naissances Nos petites filles Enaya Amarouche Madeleine Bonvalet

Nos petits garçons Milo Pelletier Aslan Yilmaz



Le Samedi 18 Novembre 2023, Amar Roumadi & Myriam Belhadj

Tous nos regrets

Abdallah Laouedi, 66 ans Sybille Lenin, 51 ans Jean Cordier, 88 ans Jacques Colnard, 63 ans Guy De Coninck, 96 ans Rose Honocq, veuve Igier, 95 ans Patrick Arnoult, 75 ans Liliane André, veuve Le Gouelec, 85 ans Michel Robin, 91 ans André Parfait, 90 ans Gilles Laigre, 58 ans Jeannine Gabaut, veuve Karlamoff, 92 ans Zika Jovanovic, 72 ans Ghislaine Brouardelle, veuve Ciman, 80 ans Geneviève Rousseau, 94 ans Michèle Tostain, 76 ans Suzel Virginie, veuve Baudoire, 89 ans Mamadou Diabate, 70 ans Anne-Marie Terré, 73 ans Corinne Lhermet, 61 ans

Recensement de la population

Comme chaque année 8 % de la population de la commune sera recensée : du 18 janvier au 24 février 2024
Les agents recenseurs seront cette année Clarisse Denolle et Maguy Maillet, merci de leur réserver le meilleur accueil.



Clarisse Denolle



Maguy Maillet



Inscriptions sur les listes électorales

Cette année les élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Si vous souhaitez participer à ce vote, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire en effectuant une demande sur www.service-public.fr ou venir en mairie auprès du service Etat Civil muni de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

7

Renseignements: 03 23 96 55 17 ou etat-civil@mairie-villerscotterets

Olympisme



La Flamme olympique: un symbole d'unité et de passion

Depuis presque un siècle, la Flamme olympique brille comme un phare de l'unité mondiale et de la passion sportive. Inspirée par l'Antiquité grecque, cette tradition a été réintroduite en 1936, lors des Jeux de Berlin, pour symboliser la pureté et la divinité du sport.

Le voyage de la Flamme commence à Olympie, en Grèce, où elle est allumée par les rayons du soleil. Elle parcourt ensuite le monde, portée par une succession de coureurs sans jamais s'éteindre. Cette année, nous avons la chance d'accueillir la Flamme olympique à Villers-Cotterêts : le mercredi 17 juillet 2024.

La Flamme atteindra enfin la ville hôte des Jeux pour allumer la vasque olympique lors de la cérémonie d'ouverture, marquant le début des Jeux. Elle brûlera pendant toute la durée de la compétition, symbolisant la passion et la compétition sportive.

La Flamme olympique incarne l'esprit olympique l'unité, la paix et la passion. Elle rappelle que le sport transcende les frontières et inspire l'humanité à atteindre de nouveaux sommets. Chaque fois que nous la voyons briller, nous célébrons ces valeurs intemporelles, ici à Villers-Cotterêts le 17 juillet 2024 et dans le monde entier.

Enfance - Jeunesse



Inscriptions pour les centres de loisirs

Ouverture des inscriptions pour les centres de loisirs ATHOS et ARAMIS vacances d'hiver à partir du 01/02/2024 et vacances de printemps à partir du 01/04/2024 sur l'espace famille ou au service enfance-jeunesse.

Inscriptions scolaires 2024-2025

Ces inscriptions s'adressent aux enfants nés en 2021 (scolarisés en petite section maternelle) et nés en 2018 (scolarisés au CP):

à partir du 05 février jusqu'au 19 avril 2024. Les dossiers sont disponibles sur le site de la mairie et au service enseignement.

Renouvellement et inscription aux services

Les dossiers 2024-2025 centre de loisirs, accueils périscolaire et cantine seront disponibles à partir du 13/05 sur le site de la mairie, au service enfance-jeunesse.

CCAS

Goûter d'avril

Mardi 9 Avril 2024

Le CCAS organise un goûter pour les personnes de plus de 65 ans habitant la commune. Pour recevoir une invitation, vous devez vous inscrire au préalable au CCAS (muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).





Patrimoine



La statue d'Alexandre Dumas: toute une histoire

Villers-Cotterêts est très attaché à l'enfant du pays, Alexandre Dumas, épris de liberté et amoureux de la forêt. La ville a vu grandir ce fils humaniste, républicain, auteur à succès, romancier et homme exceptionnel connu et lu dans le monde entier.

Alexandre Dumas a vécu son enfance et son adolescence à Villers-Cotterêts. Lors de son inhumation auprès de ses parents, en avril 1872, la ville a accueilli ses cendres. Dans ce numéro nous avons choisi de mettre en lumière la statue d'Alexandre Dumas à l'occasion du passage de la Flamme olympique à Villers-Cotterêts, comme vous avez pû le voir à la une du magazine.

En 1877, l'idée d'une sculpture d'Alexandre Dumas germe, un comité est créé, puis un autre en 1878 mais il faudra encore cinq ans pour réunir les fonds. En 1883, le Maire, Jean Senart profite d'une cérémonie à Paris pour solliciter des soutiens mais en vain.

C'est un sculpteur axonais, Albert Ernest Carrier Belleuse qui va venir au secours du comité et en 1885, réaliser la statue en fonte. Il va proposer un Dumas debout, fièrement dressé sur un haut socle de pierre.

La sculpture fait 3m de haut et pèse 912 kilos. Mais les discussions sont vives autour de cette création. Le projet est sur le point d'être abandonné mais la famille Dumas va verser 7000 francs pour l'achèvement des travaux. Le monument est inauguré enfin le 24 mai 1885, en présence de nombreuses personnalités.

La sculpture est érigée sur la place Alexandre Dumas. On dit que de son piédestal elle voit sa maison natale.

La statue va résister aux dégâts de la première guerre mondiale, mais pendant l'occupation de la seconde guerre mondiale, en application de la loi du 11 octobre 1941 sur la récupération des métaux, la statue est administrati-

vement déclassée. Enlevée de son piédestal en janvier 1942, elle disparaît définitivement dans une fonderie de Meurthe et Moselle.

Des enfants ont subtilisé la plume de l'écrivain, c'est le seul élément original conservé à ce jour. Celle-ci est exposée au musée Alexandre Dumas. Le socle est démonté et les pierres sont mises à l'abri dans les carrières de pierre de Nino Mascitti durant près d'un demi-siècle. Restaurées elles accueilleront des années plus tard la deuxième statue Alexandre Dumas.

En effet, en 2002, lors du transfert des cendres au Panthéon, l'idée de refaire une nouvelle statue nait. C'est le sculpteur Jean-Loup Bouvier qui va mener à bien cette nouvelle création. Les maquettes, les moulages et la plume originale lui seront confiés afin qu'il redonne vie à cette statue si chère aux Cotteréziens.

Le 11 décembre 2002, la statue est installée au cœur de notre ville, sur la place du Docteur Mouflier. Alexandre Dumas regarde au loin en veillant sur sa ville.

Le 17 juillet 2024, la Flamme olympique va traverser la ville et ce sera un grand événement alors qui mieux qu'Alexandre Dumas peut, l'espace d'un instant être le porteur de flamme.



Conseil Municipal des Jeunes



La Lettre au Père Noël: évènement réussi!

Le temps n'était pas favorable ce jour-là mais de nombreux enfants ont affronté la pluie pour venir créer une superbe lettre pour le Père Noël.

Les jeunes conseillers municipaux ont aidé les enfants pour la rédaction de leurs lettres et les jeux mais aussi pour remplir le questionnaire qui ouvrait droit à la participation au tirage au sort pour gagner un jouet. Plusieurs enfants ont passé tout l'après-midi avec notre jeune équipe. Un goûter était offert aux enfants et ils ont eu la visite du Père Noël, venu s'assurer qu'ils étaient tous sages.

Une collecte de jeux était également organisée afin d'en faire don à une association. Merci aux généreux donateurs.

Un grand merci aux jeunes conseillers municipaux présents; Alexine, Valentin, Louis, Shahin et Madame Evelyne Althoffer, élue chargée du CMJ Une pensée pour Pénélope qui ne pouvait pas être présente ce jour-là.



Nous vous présentons une nouvelle conseillère du Conseil municipal des jeunes

Mes motivations sont les suivantes :

« Je participe au conseil municipal des jeunes (CMJ) pour ma ville. C'est le moyen de s'exprimer et de prendre des décisions. Je souhaite être à l'écoute des idées et des propositions des jeunes Cotteréziens. J'aimerais participer aux projets en cours de la commune en lien avec la jeunesse. »

Prochains rendez-vous du CMJ

Teender seniors

Dimanche 11 février 2024 - De 14h à 18h Le CMJ organise un thé dansant pour les personnes de plus de 50 ans.

Alors n'hésitez pas à réserver votre place. Inscriptions et renseignements: 06 42 15 03 13

Soirée Karaoké

avec TOFF ANIMATION.

Vous avez entre 11 et 17 ans, venez chanter et danser. Des animations suprises vous attendent et un bar

Gratuit pour tous

Samedi 27 avril 2024 De 17h à 21h Salle Demoustier Renseignements et inscriptions 06 42 15 03 13







Culture Wave - Concert

Samedi 10 février 2024 A 20h30 - Salle Gérard Philipe

Culture Wave propose un concert hommage aux groupes les plus populaires du courant New Wave des années 80.

L'ambiance est dynamique, positive et participative. C'est un véritable moment de partage.

Le groupe est composé de quatre musiciens, basse, guitare, synthétiseur, batterie, chant et choeurs, ayant joué ensemble de nombreuses années; leur cohésion sur scène est évidente. Ils ont entre quarante et cinquante ans et ont grandi avec la New Wave des années 80.

N'hésitez plus!

Réservez auprès du service culturel 03 23 96 55 02 culture@mairie-villerscotterets.fr



Festival du cinéma francophone

Du 16 au 24 mars 2024 - Au cinéma Les Clubs

Le Festival du cinéma francophone a pour but de faire découvrir aux spectateurs le cinéma d'autres pays. Cette année, le Maroc, pays francophone sera mis à l'honneur.

Vie Culturelle



Evénement au Cinéma

Samedi 10 Février 2024 A 16h00 Cinéma Les Clubs

Le cinéma Les Clubs propose une avant-première du film Madame de Sévigné. Un film d'Isabelle Brocard avec deux grandes actrices : Karine Viard et Ana Girardot.

L'autrice du livre, Geneviève Haroche-Bouzinac sera présente pour une conférence et une séance de dédicaces.



Elégants éventails

Mercredi 28 février 2024 11h à 12h - Musée A. Dumas

Gracieuses et fières sur leur portrait, Nadine Dumas et sa fille Jeannine, en tenue d'apparat, tiennent à la main l'accessoire de toutes les élégantes : un éventail. À ton tour, viens décorer ton propre éventail au pastel sec en laissant libre cours à ton imagination ou en t'inspirant de motifs d'époque!

11

Activité pour les enfants de 6 à 10 ans Tarif: 3,55€ - Durée: 1h00 Réservation obligatoire au 03 23 96 23 30 ou musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr.





responsable du service des Sports

Le gymnase Gatineau fait peau neuve!

Le complexe Jacques Gatineau montre de plus en plus de signes de fatigue. A ce titre, après de nombreuses études, le gymnase va connaître une très grosse rénovation.

Les travaux devraient débuter en octobre 2024 et vont durer au moins 11 mois.

Le projet consiste à exécuter des travaux de réhabilitation et le réaménagement des espaces au sein du complexe.

Les travaux envisagés

Le remplacement des toitures de tout le gymnase ainsi que l'isolation thermique des murs par l'extérieur (ITE) et d'un bardage sur toutes les façades seront effectués.

Autre réalisation importante, la mise en accessibilité des lieux mais aussi le réaménagement intérieur afin de créer des zones de stockage supplémentaires.

Le remplacement de la chaudière et le remplacement du revêtement de sol de la salle sportive feront partie des nombreux travaux.

Les souhaits de la commune

Les rénovations seront réalisées avec des matériaux respectueux de l'environnement qui permettront des économies d'énergie.

Les critères de reconstruction souhaités par la commune sont la facilité d'exploitation et de maintenance des nouveaux lieux.

La surface des toitures étant importante, la récupération des eaux de pluie (avec stockage par réserve enterrée pour permettre l'arrosage des espaces verts) ainsi que l'implantation de panneaux photovoltaïques est envisagée.

Le maître d'œuvre retenu pour la réalisation de ce projet est le cabinet 5Cinq Architecture.

Le coût prévisionnel est estimé à 3 360 000 euros TTC.







Il se passe toujours quelque chose au service des sports

En cette année olympique comment ne pas parler du service des sports de la ville de Villers-Cotterêts. La création d'un service des sports est toujours le fruit d'une volonté politique, en l'occurence à Villers-Cotterêts, en 1994, ce fut la volonté de Monsieur Georges Bouaziz, maire et de Monsieur Pierre Millet adjoint aux sports de cette époque.

Depuis sa création, le service des sports a augmenté tant en terme humain qu'en terme de compétences. Le service est dirigé par Eric Duceux depuis bientôt deux ans, dans ses missions nombreuses et variées, il est assisté de 13 personnes. L'adjoint aux sports est Gérard Jährling, un passionné de sport et bon footballeur.

Deux éducateurs sportifs : Karine et Guillaume Deux agents techniques : Frédéric et Christophe Sept agents d'entretien : Angélique, Astrid, Agnès, Christine, Sylvie, Laurianne et David. Un agent administratif, Gladys, qui est le visage et la voix connus de toutes les associations Cotteréziennes. Tous composent le service.

Le service des sports assure l'entretien et la gestion de de 4 gymnases : La Croisette, Plaine de Noue, Germain Thibaut et Jacques Gatineau.

Mais il a également en charge les deux terrains de foot et la piste d'athlétisme du complexe Germain Thibaut, les trois terrains foot et un terrain de rugby ainsi que les tennis couverts et extérieurs. du complexe Gatineau.

Le service des sports tout au long de l'année encadre les classes du cycle 2 (CP à CM2) à travers des séances de sport. Un à deux cycles de 6 à 7 séances sont proposés aux classes. C'est une vraie chance pour les enfants cotteréziens de bénéficier d'un enseignement spécifique et de qualité. Cela leur permet de découvrir de nouvelles disciplines.

Le service des sports c'est aussi la gestion d'une école municipale des sports (EMS). Chaque mercredi après-midi, les éducateurs sportifs animent des séances de sports pour les 6/16 ans. C'est l'occasion pour les jeunes cotteréziens de découvrir et d'évoluer dans de nouvelles disciplines sportives. Durant les vacances scolaires l'EMS propose également aux jeunes de faire du sport.

Le service des sports a souvent mis à contribution pour l'organisation de grands événements sportifs comme : le championnat régional de twirling bâton, les championnats de France de volley-ball, les foulées de la Salamandre...

La Soirée des sportifs et Un été à Villers qui ont été un vrai succès cette année sont imaginés et organisés par le service des sports.

Notre ville va accueillir la Flamme olympique à ce titre, une fois encore tous les agents du service seront les maîtres d'oeuvre de cet événement.





L'écho des quartiers cotteréziens

L'association de L'écho des quartiers cotteréziens organise une soirée à thème : couscous. Samedi 16 Mars 2024 - Salle M.L. Labouret A partir de 20 heures.

Renseignements et inscriptions au 06 86 65 19 59 ou 06 06 47 07 22.



Le gymnaste cotterézien

Après les fêtes, besoin de sport, d'activités physiques venez vous défouler, en rejoignant l'association Le gymnaste cotterézien, dans la bonne humeur et la convivialité.

Inscriptions tout au long de la saison sportive. Les cours sont pratiqués au Complexe Sportif Jacques Gatineau (salle annexe) Avenue de Compiègne.

Cours les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque

Pour plus de renseignements contacter : le 06.82.94.37.74.

Cercle d'escrime

Le cercle d'escrime de Villers-Cotterêts va participer pour la deuxième fois à une rencontre du circuit départemental d'escrime de l'Aisne.

Celle-ci aura lieu à Villers-Cotterêts le 25 février au gymnase de la plaine de Noue et accueillera une soixantaine de compétiteurs de l'Aisne aux trois armes : fleuret, épée et sabre.

Le public est bienvenu, buvette et restauration sur place.

Nous vous informons également que les Cadets de la Salamandre participeront à la rencontre régionale d'escrime artistique le dimanche 3 mars à Wattignies.



Le Cercle d'escrime à la Cité le 17 décembre pour le film Milady.



Présentation de l'activité au cinéma lors des portes ouvertes le 27 décembre pour la sortie du film *Une* affaire d'honneur.



Salamandre **Country** en Retz

L'association organise

un Bal

Dimanche 4 février 2024 De 14h30 à19h30 Salle Demoustier

Réservation: Maryline 06 03 79 76 23 salamandrecountryenretz@ gmail.com

Le club de la Salamandre Country en Retz propose tout au long de l'année des cours.

Il existe trois niveaux afin que chacun trouve sa place, les cours sont donnés par un professeur, ils se déroulent le mardi soir à la salle Marie-Louise Labouret.



Club

L'association organise un tournoi annuel OPEN, tournoi très important, ce depuis le 19 janvier et jusqu'au 18 février.

Chaque soir de la semaine aux tennis couverts, et toute la journée et soirée le week-end.

N'hésitez pas venir encourager les Cotteréziens.

RASSEMBLEMENT COTTERÉZIEN

L'année 2023 aura été très instructive quant à l'évolution de l'attitude de nos opposants siégeant au Conseil municipal.

Nous savions qu'il s'agissait d'un conglomérat de carpes et de lapins qui n'ont finalement en commun que le fait de ne pas avoir été élus sur notre liste.

Certains d'entre eux s'efforcent incontestablement d'être constructif en posant des questions pertinentes tout en espérant susciter quelques polémiques, ce qui est de bonne guerre et très habile.

D'autres se risquent à des analyses plus techniques, notamment sur le plan budgétaire, qui rejoignent bien souvent les nôtres et qui ont le mérite d'introduire d'authentiques débats, même si elles ne mènent pas toujours à des propositions concrètes.

Et puis, il y a ceux, et surtout celle, qui se limitent inlassablement à la posture politicienne en étant systématiquement contre tout ce qui vient de nous, et qui s'étonnent de ne plus être inclus dans une démarche de concertation.

Être contre un projet oblige à proposer des alternatives crédibles. Dans le cas de Madame Roussel, sur tous les sujets, nous attendons toujours le plus petit début de commencement de propositions.

Elle critique les délais de mise en œuvre de certains de nos projets, mais lorsqu'on lui parle des délais se rapportant au boulevard urbain ou aux ailes du moulin de Largny dont elle devrait normalement répondre en tant que conseillère départementale, elle botte en touche.

En tout cas, l'ensemble de notre groupe vous souhaite une excellente année 2024.

> Gaëlle Lefèvre Rassemblement Cotterézien

ENSEMBLE POUR LES COTTERÉZIENS

Comme chaque nouvelle année, l'heure est aux bilans et aux bonnes résolutions.

Nous voyons enfin arriver les rénovations que nous souhaitions depuis bien longtemps pour les gymnases, le cinéma, la mairie et l'église.

La Cité Internationale de la Langue Française a quant à elle enfin ouvert ses portes, et nous saluons le travail remarquable du Centre des Monuments Nationaux.

Hélas, son écrin urbain est encore loin d'en être digne. Le projet de rénovation de la place d'Hauterive, qui en a pourtant bien besoin, sonne faux sur toute la ligne : pourquoi supprimer une bonne partie du parking, alors que le centre-ville manque déjà de places de stationnement?

Pourquoi construire des immeubles d'habitation ici, alors que les « dents creuses » se multiplient en ville ? Et surtout, pourquoi bétonner au lieu de végétaliser l'hypercentre?

Nous vous appelons à consulter le projet exposé à la mairie, et d'y consigner vos remarques sur le registre qui vous est ouvert jusqu'au 7 Février.

En parlant d'esprit de concertation, nous déplorons son absence de plus en plus pesante au sein de l'équipe de Monsieur le Maire Chef de la Majorité. Son ton devient omniscient, outrecuidant, péremptoire, voire agressif envers certains (et surtout certaine) d'entre nous. Nous renou-

donc notre appel à ce que nos travaux se poursuivent avec calme, respect et correction : somme toute, avec exemplarité.

Nous souhaitons à tout(e)s les Cotterézien(ne)s une année 2024 sous le signe de la santé, du bonheur et de la prospérité.

Fabrice Dufour et Jeanne Roussel Ensemble pour les Cotteréziens





«La galette» : les rois et les reines de la cantine





Nos athlètes se préparent aux Jeux olympiques





Le service culturel offre toujours un beau spectacle aux écoles en fin d'année





Les ateliers de Noël au Musée



Inauguration de la patinoire



Distribution des colis au CCAS